



Gérer - PROGRAMME

LA SCI : LES RAISONS DE SON SUCCES : VOLET 2 -FISCAL

Code : PR9410221660

Modalités

Durée :

3.00 heures soit 0.50 jour(s).

Intervenant :

Edouard CHAUVET, Formateur concepteur- animateur, diplômé d'expertise comptable et de l'AUREP

Profils des apprenants :

- Collaborateur Expert Comptable confirmé, chef de mission Expert Comptable, expert-comptable stagiaire, expert comptable adhérent ou pas au CGA MP

Prérequis :

- Aucun

Effectif :

- Minimal : 5
- Maximal : 9

Lieu :

A distance

Tarifs :

- Adhérent : 120.00 HT - 144.00 TTC
- Non Adhérent : 150.00 HT - 180.00 TTC

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA SCI : LES RAISONS DE SON SUCCES : VOLET 2 -FISCAL

Description du programme

Maîtriser les règles fiscales applicables dans une société civile : régime de plein droit et options possibles.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la fiscalité relative à la Société Civile Immobilière

Contenu de la formation

- Le régime de plein droit des revenus fonciers (Règles de calculs, la gestion du déficit foncier).
- L'option possible pour l'impôt sur les sociétés (avantages et inconvénients).
- Les cas d'assujettissement obligatoires à l'IS (les pièges à éviter).
- La TVA, exonérations, options possibles, assujettissements obligatoires.
- Les règles des plus-values de cession (cession d'immeubles, cession des parts sociales).

Organisation de la formation

Moyens pédagogiques et techniques:

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025



Gérer - PROGRAMME

LA SCI : LES RAISONS DE SON SUCCES : VOLET 2 -FISCAL

- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation:

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation à travers des cas pratiques personnalisés. Le stagiaire évalue sa progression à l'issue de la formation, confirmée par l'intervenant.
- Quiz au démarrage et à la fin de la formation
- Exercices sur cas réels

Qualité et indicateurs de résultats :

Evaluation de la satisfaction des stagiaires - Evaluation en formation par le formateur.

Accessibilité :

- Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre aux besoins spécifiques liés à votre handicap à s.douhet@cgamp.asso.fr

Financement :

Prise en charge par votre FAF ou OPCO possible selon critères d'éligibilités. Plus de renseignements contactez Sophie DOUHET à s.douhet@cgamp.asso.fr

Conditions d'inscription :

Inscriptions au plus tard, 1 semaine avant le début de la formation.

Si demande de prise en charge, inscriptions 30 jours avant le début de la formation.

Contact :

Sophie DOUHET - Responsable Service Formation du CGA MP
s.douhet@cgamp.asso.fr
05 62 16 73 54
06 12 25 12 78

CGA MP | 13 avenue Jean GONORD TOULOUSE 31500 | Numéro SIRET : 30917299700046 |
Numéro de déclaration d'activité : 73310168031 (auprès du préfet de région de : Toulouse)
Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'État.



MAJ 23 juillet 2025